



Pendant
le confinement



ROUEN

flash iNFO



LA QUESTION des masques

La Métropole Rouen Normandie a commandé 500 000 masques livrés progressivement aux communes afin de contribuer à la protection des habitants des 71 communes du territoire. Il s'agit de masques en tissu lavable et réutilisable.

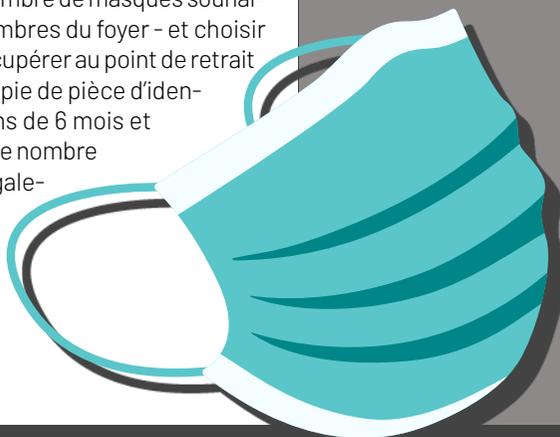
Priorité personnes âgées. À Rouen, un système de distribution est mis sur pied depuis début mai. Vulnérabilité oblige, ce sont les personnes âgées qui sont prioritaires. Pour leur éviter d'avoir à se déplacer, les plus de 65 ans reçoivent leur masque par courrier adressé, livré par la Poste, dans la semaine du 11 au 15 mai (pour ceux ne disposant pas d'un accès internet, il existe un numéro vert gratuit 0 800 82 82 84).

Réservations. Pour les autres Rouennais qui souhaitent récupérer un masque, la distribution s'opère par un réseau de sites de retrait répartis en ville et ouverts de 8h à 18h afin d'être au plus près des habitants. Il faut au préalable avoir pris rendez-vous car il ne s'agit pas de créer des attroupements alors même que les gestes barrières préconisent la distanciation sociale. Il est donc nécessaire de remplir le formulaire de réservation sur le site rouen.fr (rouen.fr/masques-covid19). Les prochaines dates disponibles sont les 25, 26 et 27 mai. Les habitants peuvent ainsi indiquer le nombre de masques souhaité - correspondant au nombre de membres du foyer - et choisir un créneau horaire pour venir le(s) récupérer au point de retrait de leur choix. Documents requis : copie de pièce d'identité, attestation de domicile de moins de 6 mois et attestation sur l'honneur confirmant le nombre de personnes dans le foyer. Il est également possible de se procurer des masques dans le commerce ainsi que chez les couturiers de la ville.

 **INFOS : sur Rouen.fr**

Réussir
le déconfinement,
un enjeu collectif.

Depuis le 11 mai, la circulation des personnes augmente petit à petit. L'activité repart également. Mais la population dans son ensemble a bien compris les enjeux et bien intégré les gestes barrières, seule solution pour bloquer le développement du virus. Les commerçants et les artisans, en premier lieu, se sont organisés pour accueillir leur clientèle et garantir la sécurité. Le moment est venu de retrouver notre ville, ses services et ses commerces.





SOLIDARITÉS

LA VILLE AVEC LES DÉMUNIS

ASSOS :

AU CŒUR DE L'URGENCE

Toujours actives, encore plus impliquées, infiniment nécessaires, les associations d'aide poursuivent leurs missions au cœur de la tempête Covid-19. Si elles ont toutes dû s'adapter, elles sont aujourd'hui plus que jamais sur le front. Sans possibilité d'organiser ses événements solidaires, le Secours populaire tire la sonnette d'alarme. Le local rouennais accepte les dons alimentaires, de produits d'hygiène et d'entretien, et évidemment d'argent (INFOS www.secourspopulaire.fr/76). Du côté des Restos du cœur, on en appelle aux bonnes volontés. L'association a besoin de bras pour organiser les tournées de son camion et les distributions de nourriture (INFOS rouen.restosducoeur.org). La Banque alimentaire, qui fournit 18 associations rien que sur le territoire rouennais, reçoit des dons financiers, conserves ou sucre au sein de son dépôt du Houlme (INFOS www.barrouen.fr), tout comme l'épicerie solidaire Solepi (contact@solepi-ess.fr) ou Solidarité Plateau (assoplateau@hotmail.fr). Qu'elles s'occupent des plus fragiles, des victimes de violences, des migrants, ou des sans-abri, nombreuses sont les associations qui ne relâchent pas la pression pendant le confinement et qui ont besoin de tous pour continuer. Soutenons-les !



ÉCOLES ET CRÈCHES :

l'heure de la reprise

Comme annoncé par Yvon Robert, c'est le lundi 25 mai que les écoles municipales rouvriront leurs portes aux enfants. Mais que l'on ne s'y trompe pas, depuis le 11 mai, les équipes enseignantes et d'agents de la Ville sont à pied d'œuvre dans les établissements : espaces repensés, circulation revue et nettoyage en profondeur des locaux... la municipalité a préféré décaler le retour des élèves afin d'assurer la sécurité sanitaire de chacun, le tout dans le respect des préconisations de l'Éducation nationale. Trop complexe avec les plus petits, le protocole à suivre ne permet pas d'envisager la réouverture des écoles maternelles. Un point de situation est prévu au début du mois de juin pour les grandes sections notamment. Après le week-end de l'Ascension, les primaires pourront donc regagner leur établissement, en petits groupes de 15 et en rotation : 2 jours pour les CP et les CM2 (lundi et mardi) et 2 autres pour les CE1, CE2 et CM1 (jeudi et vendredi). La priorité est évidemment donnée aux enfants des personnels soignants, mais aussi à ceux des enseignants, des agents des écoles et des transports en commun ou encore aux familles monoparentales. L'accueil du matin et du soir est assuré normalement, ainsi que le service de restauration, mais avec un repas froid.



Accueil du mercredi

Les centres de loisirs rouvrent eux aussi leurs portes le 25 mai. Ils pourront accueillir les enfants « prioritaires » les 3 jours où ils n'auront pas classe, mercredi compris. Là, un repas devra être fourni par les parents. Les enfants seront pris en charge par les équipes d'animateurs, toujours dans le respect des mesures barrières. À noter que les modalités pour l'accueil en centre cet été ont encore besoin d'être affinées : les inscriptions sont donc reportées pour l'instant.

Crèches

Les tout-petits pourront aussi retrouver le chemin de la collectivité dans les structures d'accueil gérées par la Ville. Là encore, la réouverture interviendra le 25 mai. Par groupe de 10, les petits pourront réintégrer leur crèche ou halte-garderie, avec toujours une priorité accordée aux enfants de soignants ou à ceux dont les 2 parents ne peuvent télétravailler par exemple. L'amplitude horaire reste inchangée et la restauration y sera assurée.

La Ville a évidemment pris le temps d'informer l'ensemble des parents par courrier, afin que ceux-ci puissent s'organiser en fonction de leur situation. En effet, ce rythme d'accueil – et notamment à l'école – devrait durer jusqu'à l'été. ●

Tout savoir sur les modalités d'accueil pour les enfants en maternelle et en élémentaire : rouen.fr/periscolaire2020

À SAVOIR



ANNICK GOSSET :

en faveur de l'effort collectif

Retraite active

Annette Gosset est infirmière à l'EHPAD la Pléïade, une résidence municipale pour personnes âgées dépendantes située rive gauche. La soignante a pris sa retraite le 31 mars dernier mais... elle exerce toujours son métier. « *L'épidémie de Coronavirus a débuté un mois avant ma cessation d'activité. Je ne pouvais abandonner mon poste dans un tel contexte. Mes collègues et les résidents avaient besoin de toutes les bonnes volontés* ».

L'amour du métier

Diplômée en 1979, la municipale de 64 ans dispose d'une longue expérience dans les domaines hospitalier et gériatrique. C'est en 2006 qu'elle avait rejoint l'équipe de la Pléïade. « *À l'époque, tout était à faire pour passer du statut de maison de retraite à celui de résidence proposant des soins. Pour moderniser l'établissement, j'ai installé des règles d'hygiène, organisé le volet des relations médicales et ergo-*

nomiques. Coordinatrice de l'équipe soignante, je planifiais ainsi les soins, gérais les relations avec les médecins traitants, les prestataires ». Bien avant la survenue de l'épidémie, Annette avait signalé son souhait de revenir aider en cas de besoin. « *Mi-mars, la question ne se posait plus. Il fallait que je reste. Nous formons une très bonne équipe, très soudée ; et notre direction est bienveillante* ».

Philosophie de travail

Pour Annette et ses collègues, l'adaptation est une seconde nature, une philosophie de travail. « *Des mesures d'hygiène strictes étaient bien sûr en place dans la résidence. Elles font partie de notre quotidien puisque nous luttons contre des épidémies chaque hiver. Cependant, il nous a semblé indispensable de sensibiliser tous les agents dans ce contexte. Je considère que nous*



avons beaucoup de chance car des agents municipaux volontaires sont venus nous aider notamment pour la prise des repas en chambre et la présence aux côtés des résidents ». Merci ! 🟡

LES SERVICES PUBLICS ACCUEILLENT

Il est à nouveau possible de faire refaire son passeport et sa carte nationale d'identité. Dans le respect strict des gestes barrières et des conditions sanitaires, les usagers devront impérativement porter un masque et être muni de leur propre stylo après avoir au préalable pris rendez-vous (voir <https://rouen.fr/carte-identite> et <https://rouen.fr/passeport>)

Réouvertures : accueil unique de l'Hôtel de ville (18 mai), les mairies de proximité : Saint-Sever (18 mai), Châtelet (22 mai) et Pasteur (26 mai).

LES CIMETIÈRES À NOUVEAU ACCESSIBLES

Avec la levée des mesures de confinement, les cimetières rouennais sont, depuis lundi 11 mai, à nouveau accessibles à tous. En effet, depuis la mi-mars, seuls les opérateurs funéraires pouvaient y entrer. Les horaires d'ouverture habituels sont conservés dans les 5 cimetières - Mont-Gargan, Monumental, Nord, Ouest et Saint-Sever - et les cérémonies funéraires peuvent s'y tenir, en respectant les gestes barrières, dans la limite de 20 personnes. Un chiffre qui s'applique également dans les crématoriums depuis le 4 mai.



INFOS : Rouen.fr, portail Services



COMMERCE & ARTISANAT

LE BON PLAN COMMERCE

ON OUVRE !

Depuis le lundi 11 mai, tous les commerces sont autorisés à ouvrir leurs portes, dans le respect des règles de sécurité (lire ci-contre). Certains attendaient avec impatience l'ouverture de leur salon de coiffure habituel, c'est désormais chose faite. Les librairies, les magasins de vêtement, les fleuristes... Tous les domaines d'activité qui n'étaient pas recensés parmi les « commerces de première nécessité » sont concernés. La mesure s'applique à l'ensemble des commerces de proximité, et donc à ceux du centre-ville de Rouen, mais aussi aux centres commerciaux et toutes leurs enseignes.

Seuls les bars, cafés et restaurants, considérés comme des « lieux de vie sociale », restent fermés pour l'instant. Une décision concernant leur éventuelle réouverture devrait être prise par le Gouvernement à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin. À noter que bon nombre de restaurants rouennais proposent un service de plats ou menus à emporter ou en livraison. Deux pratiques toujours autorisées à ce jour. Rouen.fr, le site de la Ville, soumet d'ailleurs une liste très complète des restaurateurs, traiteurs et commerces de bouche proposant ces services.



DU NOUVEAU

sur les routes

Transports en commun, vélo, voiture... Depuis le lundi 11 mai et la fin progressive du confinement, les Rouennais et les habitants proches, qui viennent travailler en ville par exemple, découvrent de nouveaux aménagements de circulation et doivent s'habituer à de nouvelles règles de sécurité dans les transports en commun. Dans les bus, métros et Teor, les dispositifs mis en place par le Réseau Astuce restent de mise (pas de montée à l'avant, distance entre les voyageurs, occupation d'un siège sur deux, pas de vente de titres par le conducteur...).



Grande nouveauté, le port du masque est désormais obligatoire pour tous les usagers et des régulations de flux pourront éventuellement être organisées en cas de forte affluence. Des marquages au sol facilitent les repères des distances à respecter entre chaque voyageur. Réseau Astuce rappelle également que tous les véhicules, les stations et les distributeurs de titres font l'objet d'un nettoyage renforcé quotidien. Pour favoriser les déplacements doux, de nouvelles voies de circulation sont réservées aux vélos sur plusieurs grands boulevards de la ville. La Métropole Rouen Normandie indique par ailleurs reconduire la prime à l'acquisition d'un vélo électrique, et rend gratuit les abonnements Cy'clic jusqu'au 1er septembre prochain. Par ailleurs, le stationnement des voitures en ville, rendu gratuit pendant la période de confinement, redevient payant à compter du lundi 25 mai. ●

COMMERCE & ARTISANAT



LES COMMERCES HEUREUX DE RETROUVER LEURS CLIENTS

Dès l'annonce du confinement, les épiceries, restaurants, métiers de bouche et autres commerces « essentiels » s'étaient mis en ordre de bataille pour fournir leurs clients, soit par livraison à domicile, soit par vente à emporter (voir les listes des commerçants sur Rouen.fr/actu). Dans la phase de déconfinement, ce sont cette fois tous les commerces qui ont l'autorisation d'ouvrir (à l'exception notable des bars et restaurants qui souhaiteraient accueillir du public).

Et dès le 11 mai, les équipes s'apprétaient à accueillir des visiteurs ; ce qui impose une solide et inédite organisation.

À commencer par un « plan sanitaire » afin d'appliquer quotidiennement des procédures garantissant la sécurité des clients ; y compris lorsqu'il

s'agit d'essayer des vêtements. Les Rouennais qui sont déjà allés en ville auront découvert qu'il existe dorénavant un sens de circulation dans les boutiques, qu'un marquage au sol permet de se repérer et que des files d'attente sont organisées... Et qu'il est fortement conseillé voire obligatoire pour tous de porter un masque.

Autant de changements dans la manière de vivre la ville que nous allons tous devoir apprivoiser.



LES MARCHÉS REPRENENT

Depuis le 13 mai, les marchés de Rouen rouvrent petit à petit, le temps prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir à tous des conditions de sécurité sanitaire. La vigilance quant à l'application des gestes barrières est accrue (obligation de respecter 1 mètre entre chaque client, interdiction de toucher les produits, alimentaires ou non, gel hydroalcoolique à disposition et port du

masque préconisé). Devant ces critères de sécurité, quelques adaptations ont été nécessaires. Si tous les petits marchés (jusqu'à 25 commerçants) reprennent normalement, le marché de la place Saint-Marc ne comptera pas plus de 50 commerçant et celui des Emmurées, 25.

Toutes les dates de réouverture sur rouen.fr

RESTAURATION AMBULANTE SUR LES QUAIS

Un petit repas sur le pouce, c'est bientôt possible sur les quais bas rive gauche. Dans le cadre d'un appel à projets, la Ville, la Métropole et le Grand port maritime de Rouen ont donné l'autorisation à 3 professionnels de la gastronomie de s'installer sur le bord de la Seine. Il s'agit de La Cabane à Mijo, de La Bricketerie et de Naya. Le premier propose des tartines salées, charcuterie et produits de la mer (+ glaces) et sera positionné au niveau du pont Jeanne-d'Arc ; le deuxième, vendra des bricks sucrées et salées artisanales et le troisième est spécialisé dans la cuisine syrienne et la pâtisserie orientale. L'activité pourra débuter courant juin.





CULTURE & LOISIRS

DU CÔTÉ DES BIB'

À l'heure du déconfinement, les bibliothèques s'organisent pour rouvrir leurs portes dans les meilleures conditions, pour les usagers et les agents. Mode d'emploi.

La réouverture du réseau Rn'Bi va s'organiser en 3 phases distinctes. Pour bien se préparer, les antennes vont rester intégralement fermées jusqu'au samedi 16 mai inclus. Dès le 19 mai, 3 points de retraits seront créés au sein des bibliothèques Simone-de-Beauvoir, Parment et Grand'Mare, afin d'assurer la meilleure répartition possible sur le territoire. Attention, on parle bien de points de retraits : les abonnés peuvent conserver leurs livres et autres DVD déjà empruntés, et ce en illimité, jusqu'à un retour «à la normale». De 9h à 18h, du mardi au samedi, les usagers pourront récupérer leurs documents, réservables depuis le 12 mai en ligne ou par téléphone. Il se murmure même que les bibliothécaires ont prévu des «sacs surprises» à distribuer à leurs fans !

La 2^e phase du plan démarre le 9 juin, avec la réouverture des 3 antennes citées et selon une jauge limitée. Les bibliothèques Villon et Châtelet suivront la marche, Saint-Sever étant fermée pour travaux jusqu'en septembre. Enfin, la dernière phase prévoit la reprise de l'accueil de groupes d'ici à septembre, une fois l'été passé.



INFOS : rnbi.rouen.fr



ON RESPIRE dans les parcs :

La Seine-Maritime étant classée en vert sur la carte de France du déconfinement, les parcs et jardins rouennais sont de nouveau accessibles depuis le lundi 11 mai. Il a simplement fallu attendre le jeudi 14 mai pour pousser à nouveau les portes du Jardin des plantes. Une réouverture partielle puisqu'une partie du site reste fermée au public, au moins jusqu'au 25 mai.



L'écrin de verdure fragile de la rive gauche fait notamment l'objet d'inventaires faunistiques et floristiques pour mesurer les impacts de cette période de confinement sur la biodiversité. Ceux qui suivent la Ville sur les réseaux sociaux ont même pu apprécier les galeries photo des petits jardiniers Playmobil, qui ont pris soin eux aussi des plantes, des fleurs, des arbres et des animaux du site durant sa fermeture au public. Par ailleurs, l'accès aux jardins familiaux et à certains jardins partagés rouennais est lui aussi autorisé depuis quelques jours. Chaque site met en place une série de recommandations, afin de respecter les mesures barrières et la distanciation physique. ●

SPORT

Trois stades rouvrent pour permettre la pratique du sport. Il s'agit des stades Lemire, Saint-Exupéry et Jacques-Anquetil. Pour des sports individuels et de plein-air exclusivement et toujours dans le respect strict des règles empêchant la propagation du virus (10 m minimum entre deux personnes pour les activités du vélo et du jogging ; a minima 4 m² par personne pour une activité physique individuelle sans déplacement). ●



MUSIQUE EN COURS :

le réveil progressif du kalif



Le Kalif pourrait reprendre ses cours individuels de musique

L'établissement culturel envisage de rouvrir l'école de musique le 25 mai. Un formulaire sur son site Internet est destiné aux élèves et à leurs parents (pour les mineurs) afin d'organiser au mieux cette rentrée. Malgré le déconfinement le 11 mai, le Kalif garde fermés ses studios d'enregistrement jusqu'à nouvel ordre. Difficile en effet pour la petite structure d'accueillir dans le respect des conditions sanitaires plusieurs musiciens en même temps dans ses locaux. En revanche, l'établissement dirigé par Stéphane Maunier envisage la réouverture de l'école de musique uniquement pour les cours individuels à partir du lundi 25 mai. Les ateliers et les cours collectifs concernant l'éveil musical, l'éveil rythmique et de batucada restent clos. Cette reprise d'activité devra bien entendu s'effectuer en observant les préconisations sanitaires obligatoires à savoir port

du masque à partir de 11 ans, mise à disposition de gel hydroalcoolique, respect de la distanciation sociale et nettoyage régulier et aération des locaux. Pour accueillir dans les meilleures conditions celles et ceux désireux qui le souhaitent, le Kalif a mis en ligne un formulaire à destination de ses élèves et de leurs parents (pour les mineurs). Ce sondage permet à l'établissement de trouver une solution adaptée et garantissant la sécurité d'un point de vue sanitaire aussi bien des musiciens en herbe que de leurs treize professeurs. Les élèves devront y indiquer s'ils souhaitent revenir, et si oui, quel instrument ils pratiquent, le prénom de leur professeur et le jour habituel de leur cours. Le Kalif enseigne, à travers son école de musique, la pratique individuelle de la batterie, de la basse, de la guitare, du piano et du chant. ●

 **INFOS et formulaire à remplir [surfacebook.com/lekalifrouen/](https://www.facebook.com/lekalifrouen/)**

FÊTE DES VOISINS

Si la Fête des voisins 2020 est reportée au vendredi 18 septembre, les habitants qui le souhaitent peuvent toujours, le 29 mai, exprimer leur esprit convivial depuis chez eux. À Rouen, un partenariat avec l'association Citémômes fait naître une version « confinée » de la fête. Un défi créatif et participatif à réaliser à la maison. Le but : confectionner des carrés de 10 cm de côté en laine, en papier, en carton ou sur un tout autre support et d'y faire figurer un sourire, que l'on affiche à sa fenêtre ou sur son balcon vendredi 29 mai. Une fois l'événement passé, pas question de ranger ses sourires. Ils pourront être donnés ou envoyés aux personnes qui nous manquent, ou adressés à Citémômes qui en fera ensuite des installations artistiques.

 **INFOS : [citemomes.fr](https://www.citemomes.fr)**

EXPOS EN LIGNE



Depuis quelques semaines, la Ville propose de visiter en ligne les expositions que vous n'avez (peut-être) pas pu voir, confinement oblige. Sur le portail « actualité » de Rouen.fr, l'exposition interrompue de Karine Lemoine et Brenda Pacheco, les photographies de Dominique Krauskopf au Jardin des plantes, ou encore « Reliques », les photographies de Jonathan Gérard, montrant quatre églises rouennaises en quête de métamorphose. Et bientôt en ligne, les images des soirées jazz d'Eric Blezel.



EN MUSIQUE

Les inscriptions des plus jeunes à l'École de musique de Rouen, c'est pour bientôt ! Elles sont programmées du 24 juin au 1^{er} juillet selon l'âge (de 4 à 9 ans) et le niveau.

 **INFOS : [ecolemusique-rouen.fr](https://www.ecolemusique-rouen.fr)**



GESTES BARRIÈRES



HYGIÈNE

Lavez-vous les mains plusieurs fois par jour avec du savon ou une solution hydro-alcoolique.



SE SOIGNER

En cas de symptômes, appelez votre médecin traitant ou le 15 en cas d'urgence.



SE PROTÉGER

Évitez les contacts directs ou étroits avec une personne contaminée.



S'INFORMER

Tenez-vous informés des messages de prévention, spécifiques à la nature de l'épidémie, délivrés par les autorités publiques.



PROTÉGER AUTRUI

Lorsque vous éternuez ou toussiez, couvrez-vous bien la bouche avec un mouchoir à usage unique ou avec votre manche.



DROITS ET INTERDICTIONS

La date du 11 mai a marqué le début du « déconfinement » pour l'ensemble du territoire. Quelques disparités existent selon les départements et leur classification en zone « verte » ou « rouge », selon le taux de circulation du virus sanctua-

risé au 7 mai. En tout état de cause, des modifications majeures sont entrées en vigueur le 11 mai, dont voici quelques exemples marquants :

Déplacements : ✔ fin de l'obligation de présenter l'attestation dérogatoire de sortie. Sur papier ou smartphone, plus besoin de remplir de formulaire pour quitter son domicile. ✘ Attention, les déplacements continuent à être réduits au strict minimum (motifs professionnels, familiaux ou impérieux) quand ils sont à plus de 100 km de la maison ou hors des limites de son département.

Rassemblements : ✔ autorisés jusqu'à 10 personnes dans le respect de la distanciation physique, sur la voie publique ou en privé. ✘ Les grands événements (plus de 5 000 personnes) restent prohibés jusqu'en septembre.

Masques : ✔ port obligatoire dans les transports en commun pendant au moins 3 semaines. Port fortement recommandé en présence de public.

Pratique sportive : ✔ autorisée en individuel et en plein air, au-delà d'1 km autour de son domicile. ✘ Les salles de sports, stades et gymnases restent fermés et la pratique collective toujours interdite.



ROUEN

flash

iNFO

Directeur de la publication : **Yvon Robert** • Directrice de la rédaction : **Karine Divernet** • Rédaction : **Direction de la Communication et des Relations publiques, Ville de Rouen**, 2 place du Général-de-Gaulle, CS 31 402, 76037 Rouen Cedex • Tél. : 02 35 08 69 78 • Courriel : rouenmag@rouen.fr • Dépôt légal : mai 2020 • Direction artistique, conception maquette, mise en page : **Caroline Laguerre** • Rédacteur en chef : **Hervé Debryne** • Journalistes : **Isabelle Contremoulin, Fabrice Coraichon, Guillemette Flamein, Freddy Lamme, Laure Voiment**

Rouen